

infohey

n°73
Automne 2026

Magazine d'informations
de l'Administration communale d'Ohey

Jeunesse :
La Maison
des Jeunes

p. 7

Affaires sociales :
Été solidaire
& une info du CCCA

p. 14 & 15

Semaine
de la mobilité

p. 21

Sommaire :

- P.2 – Renseignements utiles
- P.3 – Éditorial, Test national Be-Alert
- P.4 – Taxes déchets & tri
- P.5 – Environnement
- P.8 – Vie citoyenne :
une centenaire, noces de
diamant, Ohey a du talent !
- P.11 – Cimetières : nouveau
règlement communal
- P.16 – Semaine de l'arbre
2026 ; Oh... Extra! ; Grands
aménagement au Centre
sportif
- P.22 – La Police vous informe
- P.23 – L'agenda des
manifestations oheytoises

Dim. 11 octobre

dès 13H30



P.19

Au programme :

- Discours officiels
- Animation musicale
- Drink offert

(réservation souhaitée via le QR code
ou ruth.oosterhof@ohay.be)

- Bar et restauration sur place

Inaugurations Evelette



La maison des jeunes
Le plateau enrêlé
L'espace de convivialité
L'escalier de secours
La salle Isbanette
Dossier énergie p. 12 & 13



EVELETTE • GOESNES • HAILLOT • JALLET • OHEY • PERWEZ

Renseignements utiles

Administration communale

Tél. : 085 61 12 31 - Fax : 085 61 31 28
Directeur Général : François MIGEOTTE
085 82 44 50

Nous vous accueillons :

- **Service Population/État civil :**
du lundi au vendredi de 8h à 12h
et le mercredi de 13h à 16h.
- **Service urbanisme :**
Uniquement sur rendez-vous à
prendre au 085 82 44 57
ou 085 82 44 58 du lundi au vendredi.
- **Services**
État Civil : 085 82 44 55
Population : 085 82 44 54
Comptabilité : 085 82 44 59
Secrétariat du Bourgmestre :
085 82 44 52
- **Cartes d'identité, permis de conduire et passeports :** 085 82 44 51
Environnement : 085 82 44 74
ou 085 82 44 69
- **A.L.E.**
Fabienne Richard :
085.82 44 60 - ale@ohey.be
- **Titres-Services d'Ohey**
081.24 86 00 -
accueil.ale@ville.namur.be
- **Nature et Forêts**
Agent : Olivier CHARLIER
Tél. : 0478 58.81.06
- **C.P.A.S.**
Rue du Tilleul, 95 - 5350 Ohey
Tél. : 085 61 19 91 - info.cpas@ohey.be
Directeur Général : Étienne LEROY

• Permanences

- Sociales : Mardi : 13h à 16 h,
Vendredi : 9h à 12 h
- Alloc. Chauffage : Jeudi : 13 à 15 h
- Alloc. Pers. handicapées et Pension :
lundi : 13h à 16 h
- Recharge Compteur à budget :
tous les jours de 9h à 12h

Retrouvez toutes les
informations de contact
sur notre site Internet :
www.ohey.be



Permanences du Service Population en 2026

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
12-09-26	10-10-26	07-11-26	05-12-26
26-09-26	24-10-26	21-11-26	19-12-26

Depuis le 1^{er} janvier 2026, pour un service optimisé, certaines démarches sont sur rendez-vous ou avec un contact préalable



Facilitez-vous la vie !

La Commune d'Ohey poursuit sa démarche de digitalisation de son administration et vous offre, à présent, la possibilité de recevoir certains documents officiels par voie électronique.

Il s'agit d'une boîte aux lettres électronique, personnelle et sécurisée, permettant aux citoyens de recevoir en ligne des documents officiels des organismes fédéraux, régionaux et communaux.

Concrètement, l'Autorité communale placera votre avertissement-extrait de rôle (AER) dans votre eBox et vous serez alors directement averti par e-mail afin d'aller le consulter.

Il s'agira, par exemple, de l'AER concernant les taxes communales et notamment celle sur la collecte des déchets.

Activez votre eBox sur www.mye-box.be
www.ohey.be www.ohey.be/mye-box /[mye-box](http://www.ohey.be/mye-box)



Permanences du Collège communal en 2026

En 2026, les membres du Collège seront présents pour vous recevoir dans les bureaux de la Maison Rosoux, rue du Tilleul, 95 à Ohey, entre 9h30 et 13h00 les samedis aux dates renseignées ci-dessous.

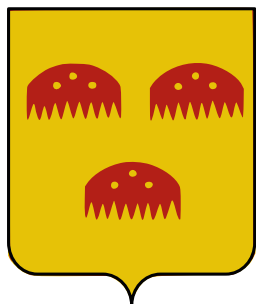
Info : www.ohey.be/permanences-du-college-2026/ ou via le QR code



3/10

7/11

5/12



Inf Ohey - N° 73 automne 2026

Editeur responsable:

Christophe GILON - Rue Pourri-Pont, 276A à 5351 Haillot
Vous souhaitez diffuser un article dans l'Inf'Ohey et/ou sur le site www.ohey.be ?

Vous avez une remarque à formuler ou vous désirez obtenir des informations complémentaires sur notre bulletin communal ?

Vous pouvez prendre contact avec Hugues Pierre Lesuisse, au service communication : communication@ohey.be et trouvez toutes les informations de contact sur notre site Internet : www.ohey.be

Réalisation et mise en page

baam studio
0477/92.22.86
welcome@baammedia.be

Publicité

0479/30.03.06
0477/92.22.86
welcome@baammedia.be



Éditorial

Chères Oheytoises,
Chers Oheytois,

Après des vacances d'été marquées par des périodes de canicule et de sécheresse, je me dois de revenir sur les problèmes d'alimentation en eau et en électricité qui ont causé quelques désagréments dans notre commune.

Si un certain agacement justifié de votre part est tout à fait compréhensible, il n'excuse pas, cependant, les propos virulents sur les réseaux. Il est important de rappeler que, pour qu'un réseau d'eau ou d'électricité fonctionne, des hommes et des femmes travaillent dans des conditions souvent difficiles. Ils méritent donc un minimum de respect.

Avoir de l'eau en suffisance et de qualité ne se limite pas, uniquement, à ouvrir le robinet. Et bénéficier d'électricité ne se limite pas non plus à pousser sur un interrupteur.

L'une des raisons du problème de l'alimentation d'eau, causée par un dysfonctionnement du surpresseur de la rue du Moulin à Haillot, provoquant une chute de pression sur l'ensemble du réseau, fut principalement due au colmatage volontaire du système d'aération par un riverain gêné par le bruit des ventilateurs.

Depuis lors, un aménagement spécifique a été réalisé et le matériel remplacé. Néanmoins, au regard d'un manque d'information ou d'anticipation dans le chef de la SWDE, le Collège a rencontré la direction afin d'améliorer la communication et évoquer la mise en service du nouveau réservoir de la rue de Nalamont, ainsi que la planification de la suite des travaux de l'autoroute de l'eau sur notre territoire.

Quant à l'électricité, les coupures et micro-coupures à répétition ont engendré la réaction de plus ou moins 200 clients suite à une démarche citoyenne lancée sur Facebook. A ce sujet, je tiens à remercier ce citoyen pour l'initiative.

À l'issue d'une rencontre entre le Collège et la direction de l'AIEG, il a été décidé d'élaborer un questionnaire, accessible en ligne et/ou distribué par l'intermédiaire d'un toutes-boîtes, afin de permettre à l'ensemble des citoyens de le compléter. Cette démarche permettra d'objectiver la situation tout en recueillant des informations techniques permettant aux agents de l'AIEG de mieux comprendre la problématique et proposer des solutions durables.

Enfin, de manière plus générale, force est de constater que nous vivons dans un monde qui connaît, malheureusement, de nombreux bouleversements. Les conflits, les tensions

internationales et les incertitudes de toutes sortes occupent souvent l'actualité. Toutefois, ce n'est pas le moment pour céder au pessimisme. C'est au contraire le moment pour rappeler que les difficultés ne doivent jamais nous empêcher d'avancer. Face aux défis, nous avons besoin de lucidité, bien sûr, mais aussi de confiance et de volonté. C'est en regardant l'avenir avec détermination, et non avec résignation, que nous continuerons à faire progresser notre commune.

Avec mes collègues du Collège et du Conseil communal, et avec l'ensemble de l'administration que je remercie, nous nous efforçons chaque jour d'être à votre écoute, d'être présents sur le terrain et d'agir au plus près de vos besoins. Notre vraie force, c'est précisément cette proximité. Pouvoir se parler, se rencontrer, trouver ensemble des solutions est une force que nous devons préserver.

Bonne lecture à
toutes et à tous.



C. GILON
Bourgmestre et Président du Conseil
Provincial de Namur

PRÉVENTION



Ohey participe au test national de BE-Alert le 1^{er} octobre 2026

Un grave incendie, une inondation ou une panne de courant généralisée ? Lors d'une situation d'urgence, nous souhaitons pouvoir vous avertir le plus rapidement possible. C'est pourquoi **notre commune utilise BE-Alert, un système qui vous avertit par SMS, e-mail ou téléphone lors d'une situation d'urgence.** Pour vérifier son efficacité et en développer sa propagation, **un test annuel est effectué généralement en octobre.**

Nous testerons ce système au niveau national, ce jeudi 1^{er} octobre 2026. Si vous êtes inscrit sur le système BE-Alert, vous pourrez ainsi recevoir un e-mail de l'adresse no-reply@be-alert.be.

BE-Alert est un système développé au niveau national et permettant au Bourgmestre, Gouverneur ou Ministre de l'Intérieur d'envoyer

un message à tous ceux qui seraient impactés par la situation d'urgence.

Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires (par ex. fermer portes et fenêtres en cas d'incendie...), des informations officielles, correctes, directement de la source.

Inscrivez-vous encore dès aujourd'hui !

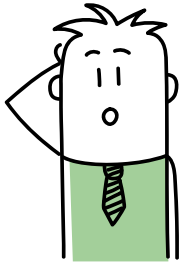
Pour recevoir un message test ou une information utile en cas de crise réelle via divers canaux de communication, vous devez vous inscrire à **BE-Alert** au préalable.

Vous pouvez le faire facilement sur www.be-alert.be. Remplissez le formulaire d'inscription de la manière la plus complète possible.

Actualisez vos données

Il est important de bien tenir à jour votre profil sur **BE-Alert**.





Nouvelle taxe déchets : fonctionnement, coût-vérité et conseils pour maîtriser votre facture

Comprendre le règlement communal, les enjeux du tri et gérer son budget

Pour garantir une participation plus juste de chacun, le conseil communal a adopté un nouveau règlement relatif à la taxe déchets. L'objectif est d'appliquer le principe d'équité : chacun participe selon sa production, tout en encourageant la réduction des déchets. Mais que couvre réellement cette taxe et comment alléger la facture ?

Que finance réellement votre taxe déchets ?

Par le principe du « coût-vérité », la loi oblige les communes à couvrir 100 % des coûts de gestion des déchets. La taxe finance le ramassage en porte-à-porte (déchets résiduels, organiques, papiers-cartons, PMC), l'accès aux recyparcs, l'accès aux bulles à verre et à textiles, l'accès au service d'enlèvement d'encombrants à domicile de la Ressourcerie Namuroise, ainsi que le traitement et le recyclage des déchets collectés.

Les principes de la taxe à Ohey

Elle se divise en deux parties : forfaitaire (de base) et variable (à l'utilisation).

① La partie forfaitaire (le service minimum)

Cette partie est due par chaque ménage domicilié sur la commune au 1^{er} janvier. Son montant varie selon la composition de votre ménage. Elle inclut l'accès à tous les services listés ci-avant ainsi que, pour la collecte des déchets résiduels, 12 vidanges gratuites de votre conteneur à puce par an, ainsi qu'un certain nombre de kilos gratuits.

Composition du ménage	Montant annuel	Kilos inclus au forfait
Isolé (1 personne)	85,00 €	12 kg
2 personnes	110,00 €	18 kg
3 personnes	135,00 €	24 kg
4 personnes	160,00 €	30 kg
5 personnes et plus	185,00 €	36 kg

② La partie variable (l'utilisation réelle)

C'est ici que vos efforts de tri font la différence ! Si vous dépassez les 12 vidanges gratuites ou le nombre de kilos inclus dans votre forfait, une taxe variable s'applique :

- Par vidange supplémentaire : 2,60 € (pour les conteneurs standards de 40L, 140L ou 240L).
- Par kilo supplémentaire : 0,30 €/kg jusqu'à 24 kilos excédentaires, puis 0,50 €/kg à partir du 25^{ème} kilo supplémentaire.
- Des abattements sont prévus (familles avec enfant de moins de 3 ans, incontinents, accueillantes ONE, statuts BIM/RIS/GRAPA).

Plus d'infos



4 astuces pour alléger votre facture

① Séparez les déchets organiques

C'est l'étape la plus rentable ! Les restes alimentaires sont très lourds. Utilisez les sacs blancs biodégradables prévus pour leur collecte : vous éviterez de payer ces kilos dans votre conteneur à puce résiduel.

② Sortez le conteneur à bon escient

Le forfait ne couvre que 12 levées gratuites par an. Ne sortez votre conteneur que lorsqu'il est réellement plein, car une vidange à moitié vide est comptabilisée intégralement.

③ Triez méticuleusement

Le verre, les papiers/cartons et les PMC ne doivent jamais se retrouver dans les déchets résiduels. Utilisez les filières gratuites (Recyparc, bulles à verre).

④ Pensez au compostage

Si vous avez un jardin, le compostage est une solution 100% gratuite et écologique pour gérer vos épluchures et déchets verts.

Un petit coup de pouce pour votre tri ! Pour soutenir vos efforts au quotidien, la commune offre à chaque ménage un rouleau de sacs PMC ainsi qu'un rouleau de sacs blancs biodégradables dédiés aux déchets organiques. Triez bien, on vous accompagne !

La Commune d'Ohey initie un nouveau Groupe de Travail dédié au bien-être animal (BEA).

Une première réunion d'information aura lieu le mercredi 16 septembre 2026 à la salle du Conseil communal (Place Roi Baudouin 80).

Cette première réunion a pour objectifs de :

- ✓ présenter le cadre et le fonctionnement de ce groupe de travail ;
- ✓ faire connaissance ;
- ✓ échanger autour de la notion de bien-être animal ;
- ✓ préciser le champ d'action de la Commune dans ce domaine et d'explorer ensemble les premières pistes d'idées et d'actions.

Vous souhaitez y participer ?

Les inscriptions se font en contactant **Odile Hubermont** (o.hubermont@frw.be) ou **Florence Loubris** (f.loubris@frw.be) ou via le lien ci-dessous <https://forms.gle/UogrAYUjCDnXomQZ9>



Baylisascariose : vigilance face au raton laveur

Le raton laveur peut être porteur de la **baylisascariose**, une maladie parasitaire rare mais potentiellement grave pour l'être humain. La contamination se fait principalement par contact avec des excréments contaminés. Pour limiter les risques, ne nourrissez jamais les ratons laveurs, évitez tout contact avec eux ou leurs déjections, lavez-vous les mains après le jardinage, rincez soigneusement les fruits et légumes du jardin et couvrez les bacs à sable lorsqu'ils ne sont pas utilisés. La prudence est le meilleur moyen de se protéger.



Plus d'infos

Baylisascariose : un parasite zoonotique détecté chez 1 raton laveur sur 5 en Wallonie - Comprendre les risques et les bons gestes à adopter - La biodiversité en Wallonie



Votre calendrier de collecte 2027 arrivera directement... dans l'Inf'Ohey d'hiver

Nouveauté dès cette année : vous retrouverez votre calendrier de collecte des déchets ménagers 2027 glissé à l'intérieur du dernier bulletin communal de 2026 !

Pas de changement pour vous : chaque ménage continue à recevoir gratuitement son calendrier papier, à domicile. Simple, pratique, et toujours là où vous en avez besoin ! Soyez juste attentifs lorsque vous recevrez le bulletin communal de fin d'année, d'y chercher et détacher le carnet central qui reprend le calendrier des collectes de l'année 2027.

Et pour les adeptes du numérique, c'est encore plus facile, à tout moment :

Sur le site de BEP Environnement : consultez ou téléchargez votre calendrier en quelques clics ;

Via l'application Recycle! : dates de collecte, rappels personnalisés, conseils pratiques... tout est dans votre poche !

À chacun son format, à chacun sa façon de rester informé !



- RÉNOVATION
- ENTRETIEN
- DÉPANNAGE
- INSTALLATION
- CHAUFFAGE
- SANITAIRE
- ADOUCISSEUR
- CLIMATISATION
- VMC

- Rue Onze Bonniers 231
5351 Haillot
- Mail.: noel.jp@hotmail.com

**CHAUFFAGE
SANITAIRE**
Energies renouvelables

JPN

0498 92 62 68
jpn-chauffage.com 



PIRAGRI



MARQUE PREMIUM DE MAZOUT ET CARBURANTS

085/61 26 10 - OHEY
www.piragri.be

Retrouvez-nous à la MJGO !



Une équipe de 6 personnes au service des enfants et des jeunes de notre commune.

Nous accueillons gratuitement les jeunes dans nos deux implantations situées à Haillot et à Évelette

► **Accueils** avec au programme : sport, jeux de société, combat médiéval, activités artistiques... Accès libre et gratuit :

- À Évelette (Rue du Tige, 26 – 5350 Evelette) :
 - Le mercredi de 13h30 à 17h30 (dès 10 ans) et jusqu'à 19h (12 ans et plus)
 - Le jeudi de 16h30 à 19h (10 ans et plus)
 - Le vendredi de 17h à 22h (12 ans et plus)

→ À Haillot (Rue de Nalamont, 139-5351 Haillot/ à côté de l'école)

- Le mercredi de 12h30 à 16h (en partenariat avec l'accueil extrascolaire)
- Le samedi de 16h30 à 19h30

► **Projets jeunes** : cabaret des voisins – projet « Maison Hantée » – camp médiéval – camp Star Ac – camps inter MJ – carnaval MJGO – spectacle de danse/théâtre/cirque...

► **Ateliers hebdomadaires** (cirque, danse, théâtre, jeu de rôles...)

► **Animations durant les congés scolaires**

Plus d'infos

sur le site www.MJGO.BE et le **Facebook** (Maison des Jeunes du Grand Ohey) ou par téléphone au **0475/72.02.75** mail : mjgoasbl@gmail.com



Ateliers MJGO : saison 2026-2027

Tu aimes le théâtre, la danse, le cirque... Tu souhaites t'impliquer dans un atelier convivial et vivre de chouettes moments riches en découvertes et en projets aux côtés d'autres jeunes ? Ne manque pas de rejoindre les ateliers de la MJGO 😊.

Infos et inscriptions :

mjgoasbl@gmail.com – 0475/72.02.75 – www.mjgo.be

Bébés d'Ohey

Le RGPD ne nous permet plus de diffuser la liste des nouveaux nés, toutefois il est proposé à chaque nouveaux parents de transmettre à l'administration communale une photo de la frimousse de leur enfant.



ACHILLE
né le 26 mai 2026



EMILE
né le 29 mai 2026



ALBANE
née le 05 juin 2026



MATTIA
né le 26 juin 2026



Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !

Myriam et Jean-Jacques Saublens-Bailleux : 60 ans d'amour en diamant

Ce sont 21 900 petits-déjeuners partagés, un milliard de battements de cœur à l'unisson... C'est une histoire née lors d'une fancy-fair en 1966, puis scellée par un verre au café des Sports, devenu plus tard leur propre établissement, Le St Georges.

Ils ont tout construit ensemble : une taverne, une famille unie (fils, petits-enfants, arrière-petits-enfants) et une complicité indéfectible. « L'un ne sait rien faire sans l'autre » — la preuve que l'amour, comme le diamant, résiste au temps.

Après une vie bien remplie à gérer leur taverne à Grez-Doiceau, ils ont posé leurs valises à Ohey en février 2005.

En juin 2026, ils ont célébré leurs 60 ans de mariage... avec un double symbole : Jean-Jacques fêtait aussi son anniversaire,



Photo : Philippe BECHOUX

unissant une année de vie de plus à soixante années d'un amour sans ride.

Avec ces noces de diamant, c'est toute une famille qui offre un magnifique exemple : l'amour, ça existe.

Julia Rigot : 100 ans de vie et de mémoire

Née en 1926, Julia Rigot a traversé un siècle d'histoire, soit 36.525 levers de soleil. Fille de la terre, elle a grandi dans une époque où le travail à la ferme rythmait les journées. Avec son époux **Georges**, ils ont élevé deux enfants, **Cyprien et Isabelle**, avant de voir grandir six petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants.

Sa vie, marquée par la **résilience** et la **solidarité**, reflète celle de générations de femmes indépendantes. Aujourd'hui, cette Oheytoise incarne la mémoire vivante de sa famille et de notre commune.



Photo : Nadège GEURTS - Résidence des Prés Brion

OHEY A DU TALENT !

Godelieve UGEUX auteure de : « Il faut choisir ses bonheurs »



Raconter une sœur, comprendre une vie
À la mort de sa sœur, Godelieve Ugeux découvre un journal intime dans lequel celle-ci témoignait des violences conjugales qu'elle avait subies. Bouleversée, elle décide de raconter sa vie, notamment pour permettre à ses enfants de mieux comprendre la femme qu'elle était.

Construit à partir de ces écrits, dont de nombreux passages sont repris, et des réflexions de l'autrice, le livre dépasse le simple témoignage. Il interroge les mécanismes de la violence psychologique, mais aussi les liens familiaux, la sororité et la capacité à continuer d'espérer malgré les épreuves.

« Je n'ai rien inventé de ce qu'elle dit. J'ai mes interprétations ou mes lectures de ce qui s'est passé », précise Godelieve Ugeux.

Un récit de mémoire et de transmission, qui donne enfin une voix à une souffrance longtemps restée invisible.

« Il faut choisir ses bonheurs », 194 p. aux Éditions Atramenta

L'ouvrage est disponible au prix de 15 € :

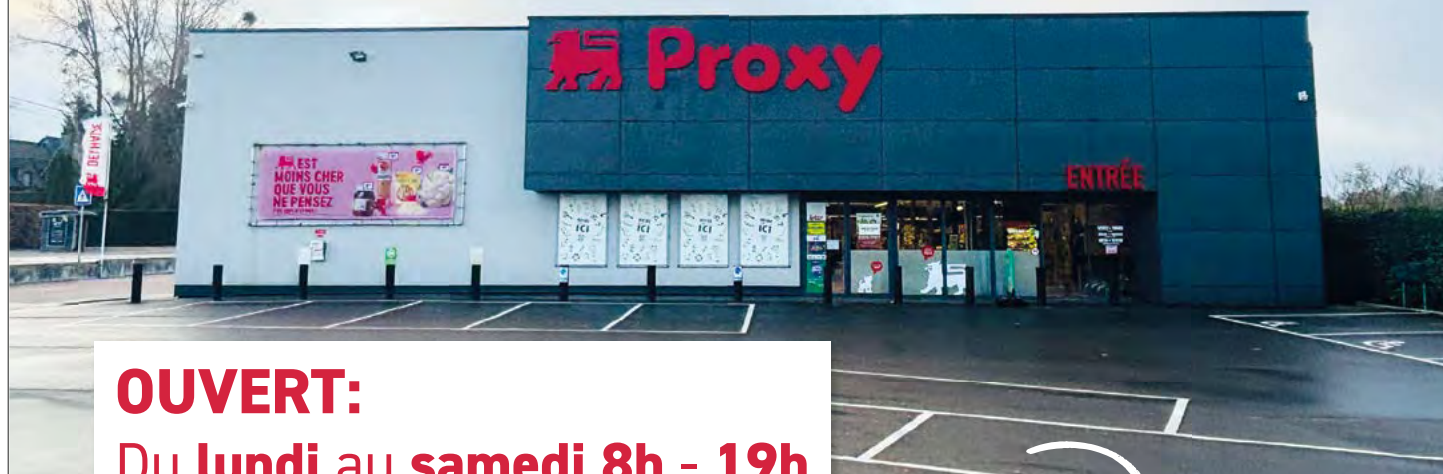
- ✓ à l'Office du tourisme d'Ohey,
- ✓ ou directement auprès de l'autrice par courriel à ugeux.godelieve@gmail.com, qui vous recontactera,
- ✓ ainsi que sur commande dans toutes les librairies.

Davantage d'information sur le site www.ohhey.be





Ouvert 7/7



OUVERT:

Du **lundi** au **samedi** 8h - 19h

Le **dimanche** 8h - 18h

Rue de Ciney 179 • OHEY | 085/61.17.42

60 places de parking

Mr. Bricolage
www.mr-bricolage.be

2000687341/JK-B



SERVICE LOCATION

LOXAM



OHEY

Rue de Huy 168 - 085/23.28.51

www.facebook.com/Mr.BricolageOhey/



OUVERT :

- LUNDI : 12H30 - 18H30
- MARDI AU SAMEDI : 9H00 - 18H30
- DIMANCHE : 9H00 - 12H30



NOËL S.R.L

Rue du Tilleul, 90
5350 OHEY

*Mazout de chauffage et agricole
Diesel – Huiles – Graisses
AD blue - Citernes*

☎ 085/61.13.96

🌐 www.mazout-noel.be

✉ mazout.noel@skynet.be

📘 Mazout NOEL



POÉLERIE • QUINCAILLERIE

OUVERT
le dimanche
matin
9h-12h

QUINCAILLERIE

COULEURS

SANITAIRE

OUTDOOR

POELERIE

MÉNAGE

**INSTALLATION INSERTS & POÊLES
TUBAGE DE CHEMINÉE**

À votre service à OHEY depuis 1946 !

Rue de Ciney, 144/1 - 5350 Ohey

☎ 085/61.12.75 ✉ info@galer.eu www.galer.eu



crapconstruct.be

0485 634 115



TOITURE & RÉPARATION DE TOITURE



Construction • Rénovation • Terrassement • Aménagement extérieur
Entretien de toiture

Nouveau règlement communal

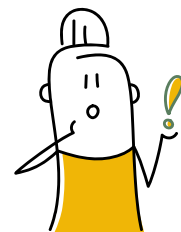
En date du 30 avril 2026, le Conseil communal a approuvé le nouveau règlement sur les funérailles et sépultures.

En voici quelques extraits importants pour tout citoyen. Si vous souhaitez des informations complémentaires, avoir accès à l'ensemble du document, merci de prendre contact avec Sabrina Holodiline, service cimetières.

Plus d'infos

sabrina.holodiline@ohey.be

085.824 453



Art.15. L'entrée des cimetières communaux est interdite :

- 1° aux enfants de moins de douze ans non accompagnés d'un adulte ;
- 3° aux animaux, sauf les chiens guides des personnes handicapées accompagnant leurs maîtres et les contenants renfermant les cendres des animaux de compagnie ;
- 4° à tout véhicule, y compris les vélos et les trottinettes.

Art.20. Les détritiques, les fleurs fanées, les décorations florales défraîchies et autres déchets sont déposés par les personnes tenues d'entretenir les sépultures dans les conteneurs mis à disposition par l'Administration communale.

Art.22. Aucun travail de pose, de réparation ou de restauration de signes indicatifs de sépulture, de terrassement, de construction, de démontage ou de plantation ne peut être effectué dans les cimetières communaux sans l'autorisation du Bourgmestre ou de l'Échevin délégué.

Art. 25. Les travaux sont interdits dans les cimetières communaux les samedis, dimanches et jours fériés ainsi que du 15 octobre au 02 novembre inclus.

Art.30. Dans les cimetières communaux, pour les nouveaux caveaux, seule la construction de caveaux ouvrables par le dessus est autorisée.

Art. 75. Il est interdit au public de circuler sur les parcelles de dispersion ou d'y déposer des fleurs ou tout autre objet. Des emplacements pour le dépôt de fleurs sont installés en bordure des parcelles.

Art.77. Les plaquettes commémoratives sont éventuellement fournies, gravées et apposées par l'Administration communale

aux frais des demandeurs. Leur longueur est de quinze centimètres et leur largeur de cinq centimètres.

Art.135. Sans préjudice de l'article 89, les signes indicatifs de sépulture reprennent au moins les noms de famille des bénéficiaires.

Art.139.

§ 1^{er}. Les fleurs, les plantes, les jardinières et les ornements sont placées dans la zone bordurée affectée à chaque sépulture de manière à ne jamais empiéter ni sur une sépulture voisine, ni dans les chemins et allées des cimetières. À défaut, les fossoyeurs les rassemblent sur la sépulture. Ils sont enlevés sur simple demande de l'Administration communale.

§ 2. Il est interdit d'enfouir des pots de fleurs dans les chemins et allées des cimetières.

Art.140. La hauteur des plantations ne peut dépasser quatre-vingts centimètres. En cas de dépassement constaté et photographié par un fossoyeur, le Bourgmestre ou l'Échevin délégué peut en ordonner l'égale ou l'abattage aux frais des bénéficiaires de la sépulture ou de leurs ayants droit par les fossoyeursaprès mise en demeure par pli recommandé et audition desdits bénéficiaires.



Photo : A. Bille

Personnes récemment décédées

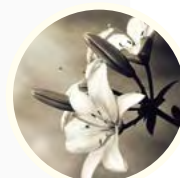
En juin

BRICHARD Olivier, à Ohey
GOFFIN René, à Ohey
MONTFORT Owen, à Modave
DONY Rita, à Huy

THONET Albert, à Ciney
CAPART Mariane, à Louvain-la-Neuve
DIDIER Henriette, à Namur
GILON Dominique, à Liège
DROUVIN Dorian, à Andenne

En juillet

THONET Suzanne, à Neupré
GOFFIN Nicole, à Hailot





Ohey s'engage : une commune qui maîtrise son énergie et prépare l'avenir

À la lumière des feux de forêt qui ont touché cet été de nombreuses régions d'Europe, la transition énergétique n'est plus seulement une question de confort ou d'économie : c'est aussi une manière, pour notre commune, de prendre ses responsabilités face au dérèglement climatique.

À Ohey, plusieurs actions structurantes sont en cours pour réduire les consommations, maîtriser les coûts, améliorer le confort des usagers et diminuer notre empreinte carbone.



SIGLT : une stratégie immobilière pour planifier intelligemment

Avec l'impulsion de la région wallonne, la commune a adopté une **Stratégie Immobilière Globale à Long Terme (SIGLT)**, un outil structurant permettant de planifier la rénovation énergétique de l'ensemble du parc immobilier communal.

Cette stratégie permet à Ohey de devenir **maître de ses consommations**, d'éviter les décisions isolées et de construire une trajectoire énergétique réaliste, efficace et financièrement soutenable. C'est elle qui guidera toutes les décisions de rénovations énergétiques de la commune, tenant compte des urgences sécuritaires, des priorités en termes d'usage des bâtiments et des budgets disponibles.

Audits énergétiques : mieux connaître nos bâtiments pour mieux décider

Les audits énergétiques réalisés via la centrale d'achat Énergie du BEP constituent une étape essentielle. Ces audits permettent d'identifier les pertes d'énergie, les équipements à moderniser et les investissements les plus efficaces. Ils constituent la base d'une stratégie cohérente, évitant les dépenses inutiles et maximisant les économies futures.



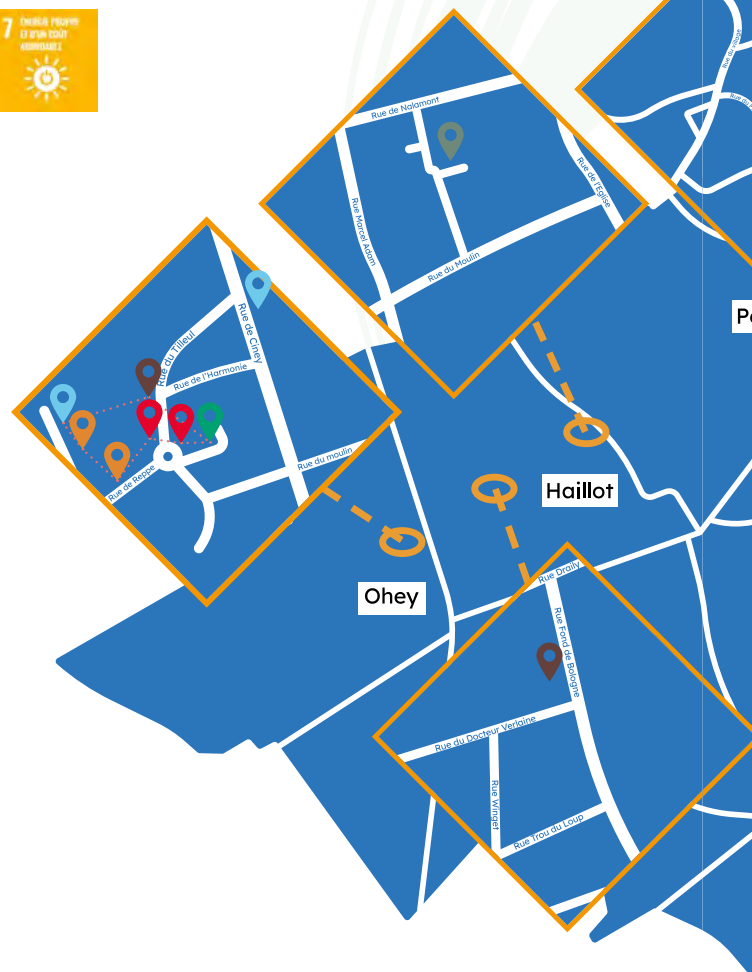
Rénovation énergétique de la crèche : un bâtiment plus sain, plus performant

La crèche La Petite Maison dans la Prairie bénéficie d'une subvention régionale exceptionnelle pour une rénovation énergétique importante. Cette rénovation vise à réduire les consommations, améliorer la performance énergétique, garantir la pérennité du bâtiment et surtout offrir un confort optimal hiver comme été aux enfants de la crèche, comme à nos puéricultrices. Une première étape dans notre stratégie globale (SIGLT).



Relighting : moderniser l'éclairage pour économiser immédiatement

À la suite des audits, la commune a lancé un programme de relighting, c'est-à-dire le remplacement des anciens éclairages par des LED modernes et économes.



Le relighting sera mis en oeuvre par phases, en commençant par les bâtiments les plus rentables, ou ceux qui nécessitent une amélioration urgente. Passé des tubes allogènes au LED fera économiser jusqu'à 46 % d'électricité sur l'ensemble du parc immobilier de l'administration. Ce relighting sera par ailleurs couplé, si nécessaire à un système intelligent, pour éviter par exemple d'éclairer en permanence des zones de transit.



Photovoltaïque : un partenariat avec le BEP pour produire notre propre énergie

La commune collabore avec le BEP pour analyser le potentiel photovoltaïque de plusieurs bâtiments communaux. Une première étude est en cours sur **l'école de Haillot**, l'un des sites les plus énergivores. L'installation envisagée sur le toit du réfectoire permettrait de **réduire fortement la consommation électrique de l'école**, tout en renforçant l'autonomie énergétique du site.

Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large : produire localement une partie de notre énergie, diminuer les factures et préparer la future **communauté d'énergie** de la commune,

- École Maternelle d'Ohey
- École d'Ohey
- Maison Multi-services
- Centre Sportif Communal d'Ohey
- Crèche d'Ohey
- Administration communale d'Ohey
- Logement social Ecurie



qui pourrait à terme partager cette production entre plusieurs bâtiments publics.

Bornes électriques : un réseau de recharge pour accompagner la mobilité de demain

Dans le cadre du plan **Get Up Wallonia**, Ohey participe au déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques. Le collège a validé l'installation de trois bornes sur le territoire communal :

- Rue de Ciney, future maison « multi-services » ;
- Place Roi Baudouin, Au niveau de l'Administration communale ;
- Voie du Rauyisse, Hall Centre Sportif d'Ohey ;

Ce réseau permettra aux habitants, visiteurs et travailleurs de recharger facilement leur véhicule, tout en soutenant la transition vers une mobilité plus propre.

- CPAS d'Ohey
- École d'Evelette
- Salle Isbanette
- Service des travaux d'Ohey
- École communale d'Haillot
- École de Perwez



Vers un réseau de chaleur communal : une piste structurante pour l'avenir

La commune étudie la relance d'un **réseau de chaleur** capable d'alimenter plusieurs bâtiments publics à partir d'une source centralisée, moderne et performante.

Un tel réseau permettrait de **maîtriser durablement les coûts**, de **réduire la dépendance aux combustibles fossiles**, de **moderniser les installations** et de **valoriser une énergie locale**. L'étude évoque même une **réduction potentielle de 180 tonnes de CO₂/an**, un impact majeur pour le climat.

La commune poursuit donc l'analyse technique et urbanistique afin de déterminer la configuration la plus adaptée pour ce projet structurant.



Procédure chauffage : éviter les gaspillages pendant les congés scolaires

Une nouvelle procédure de gestion du chauffage est également testée dans les écoles. Elle vise à éviter les consommations inutiles pendant les congés, tout en garantissant un confort optimal pour les stages et activités qui occupent les bâtiments. Une gestion plus fine des températures permet de réduire les coûts sans compromettre le bien être des usagers.

Une future communauté d'énergie : produire et partager localement

Depuis le **changement favorable de la législation**, la commune d'Ohey étudie la création d'une **communauté d'énergie** avec le Centre sportif, le CPAS et l'office du tourisme, en collaboration avec le **Parc naturel Coeur de Condroz**.

Une communauté d'énergie permet à plusieurs acteurs locaux de **produire, partager et consommer ensemble** une énergie renouvelable, le plus souvent solaire. Concrètement, cela signifie qu'une installation photovoltaïque peut alimenter plusieurs bâtiments voisins, mutualisant la production et renforçant l'autoconsommation.

Pour Ohey, cette démarche représente une nouvelle étape vers une commune plus autonome et plus durable, en valorisant une énergie produite sur le territoire et en réduisant les factures des bâtiments publics.

Une commune plus autonome, plus efficace, plus durable

En combinant audits, rénovation, stratégie immobilière, relighting, gestion du chauffage, photovoltaïque, réseau de chaleur et bornes électriques, Ohey construit une démarche cohérente :

- Moins de dépenses énergétiques,
- Moins de CO₂,
- Plus de confort,
- Plus de maîtrise,
- Plus de résilience face aux hausses de prix de l'énergie.

Ces actions préparent l'avenir de nos bâtiments publics, améliorent le service aux citoyens et renforcent la durabilité de notre commune.



Tous solidaires pour nos aînés oheytois !



Du 6 au 17 juillet 2026, la Commune et le CPAS d'Ohey ont organisé conjointement l'opération « Été solidaire, je suis partenaire », subsidiée en partie par la Région wallonne. C'est donc 8 jeunes jobistes oheytois (Alice, Ashley, Célia, Clara, Edge, Line, Noé, Sylvain) qui ont été engagés pour diverses actions. Ils furent encadrés pendant les deux semaines par Françoise Ropson, assistante sociale au CPAS, Jacques Leclerc, ouvrier communal et les membres du Bureau Permanent du CPAS.

La première action fut principalement consacrée à **l'aide aux seniors oheytois à domicile par de petits travaux de jardinage** demandés dans le cadre de l'opération « coup de pouce ». L'occasion aussi d'échanger et partager des discussions entre les générations.

De nombreux **projets d'intérêt collectif** furent aussi privilégiés avec **la mise en peinture de dessins de jeux** sur le sol de la cour de récréation de l'école d'Évelette (circuit, marelle, dragon avec

les lettres de l'alphabet, goal de foot...), la mise en peinture des **aires de jeux et bancs publics** dans les différents villages de l'entité ainsi que l'aide au déménagement d'un bénéficiaire du CPAS. Les jeunes ont aussi sillonné les rues des villages d'Ohey pour **distribuer la publicité** de l'après-midi intergénérationnelle ludique et musicale du jeudi 16/07/26. L'occasion aussi de distribuer une **petite bouteille d'eau** et de **rappeler les mesures de prévention en cas de fortes chaleurs**.



Avec le soutien de certains membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés d'Ohey, **une après-midi intergénérationnelle ludique a été organisée à l'école communale maternelle d'Ohey** pour (re)créer des liens sociaux. Jeux et musique étaient au rendez-vous : pendant que certains aînés s'adonnaient à d'anciens jeux en bois encadrés par les jeunes d'Été solidaire ; d'autres ont dansé sur les airs d'autrefois de Pascal FORTUNE. Les jeunes ont aussi eu l'occasion de discuter avec les aînés en leur servant le goûter. Cette après-midi a rassemblé une trentaine de seniors qui ont ainsi pu partager de bons moments dans la joie et la bonne humeur.



Une info du CCCA: la Forme à Portée de Main, Il faut BOUGER, BOUGER, BOUGER !



① Préambule.

Être aîné est destiné à toute personne et il est très important d'arriver à ce stade en pleine possession de tous ses moyens qu'ils relèvent de la santé physique, psychique, affective ou d'ordre financier et autres, afin de profiter pleinement de la vie.

L'activité physique est particulièrement bénéfique pour les personnes âgées. Elle contribue non seulement à améliorer la santé physique, mais aussi le bien-être mental et social.

② Voici les principaux bienfaits :

a. Santé morale et cognitive

Faire de l'exercice régulièrement aide à :

- ✔ Réduire le stress, l'anxiété et les symptômes de dépression
- ✔ Stimuler la mémoire et ralentir le déclin cognitif
- ✔ Diminuer le risque de maladies comme la maladie d'Alzheimer

b. Santé cardiovasculaire

Une activité modérée (marche, vélo, natation) permet :

- ✔ D'améliorer la circulation sanguine
- ✔ De réduire la pression artérielle
- ✔ De prévenir les maladies cardiovasculaires

c. Force musculaire et mobilité

Avec l'âge, la perte musculaire est fréquente. L'exercice aide à :

- ✔ Maintenir la masse musculaire et la force
- ✔ Améliorer l'équilibre et réduire les risques de chutes
- ✔ Préserver l'autonomie dans les activités quotidiennes

d. Santé des os

Les activités physiques, surtout avec impact modéré :

- ✔ Renforcent la densité osseuse
- ✔ Réduisent le risque d'ostéoporose et de fractures

e. Vie sociale et qualité de vie

Pratiquer une activité en groupe permet :

- ✔ De rompre l'isolement
- ✔ De renforcer les liens sociaux
- ✔ D'augmenter le sentiment de bien-être et de motivation

Notre commune propose à ses aînés plusieurs possibilités de pratiquer une activité physique afin de répondre d'une façon active pour maintenir, améliorer et/ou retrouver un certain dynamisme afin de profiter pleinement de la vie le plus longtemps possible.



Activités sportives pour seniors sur Ohey

③ Voici quelques possibilités accessibles au sein de notre commune. (Liste non exhaustive)

a. Centre Sportif Communal - : oheysport@gmail.com
tél. 0471 97 41 05

► BADMINTON

Badminton Club d'Ohey
Arnaud Lemaitre,
arnaudlmtr2000@gmail.com
0474 070372

► VOLLEY

Voll'Ohey
presidentvolleyohey@gmail.com
0471 59 29 07 -
secretaireseniorvolleyohey@gmail.com
0475 60 09 63

► VÉLO

Tous les mardis matin, départ du centre sportif pour randonnée de 30 à 40 Km (vélo route ou électrique)
Contact : www.centresportifohey.be - 0473 193 444

► RANDONNÉE

Tous les 3^{es} jeudis du mois, choix entre un parcours de +/- 5 Km ou 8 Km, allure modérée
Contact : www.centresportifohey.be - 0473 193 444

► YOGA

Contact : bernadette2301@skynet.be

► STRETCHING

Souplesse, mobilité, bien-être, renforcement musculaire
Contact : www.centresportifohey.be - 0473 193 444

► BOUGER POUR LA SANTE

Contact : 0471 246 483

► GYM-HARMONIE

Contact : georgesbelakis@hotmail.com
0499 819 596

► SPORT SUR ORDONNANCE

Contact : Medik'Oh - 085 600 160



b. Activités sportives organisées sur site propre

► PILA TES'ETRE

Marie France Henrard
pilatesetre@hotmail.com
mardi soir au centre sportif communal

► Tennis Club Grand Ohey ASBL

Lieu d'animation : Voie du Rauyisse - 5350 Ohey
Club: ecole.tcgo@gmail.com - 0474 31 58 91
Ecole: tpacademy.ohey@gmail.com -
0476 74 79 45
www.tcgrandohey.be

► TOP TENNIS CLUB asbl

Lieu d'animation : TCHaillot
Rue du Centre, 111/A - 5351 HAILLOT
0476 02 19 03 ou 0477 92 08 40
www.ecoletopennis.com

► RAJA YOGA

Tous les lundis soir de 18h à 19h30 à Baya.
charlotte.francis@nubo.coop
0499 24 64 47

► O'SMOZ

Programme bien-être complet et varié tels que Fitness, Aquagym, Cardio, Massages et Soins, cours collectifs. Abonnements seniors.
Contact : https://www.o-smoz.be - 085 271 154

c. Association sportive reconnue par l'Adeps : Eneosport.

ÉnéoSport, c'est une philosophie du sport adaptée aux +50 : le sport-loisirs, accessible à tous, la recherche du bien-être pour le maintien d'une bonne condition physique, sans contrainte de performance. En d'autres mots : **favoriser une pleine santé en se faisant plaisir et entretenir le lien social à proximité.**
info@eneosport.be
https://www.eneosport.be
02 208 09 99

Scannez le QR code pour découvrir toutes les possibilités.



Intéressé(e)
par les actions du CCCA?

Françoise ROPSON : 085.611.991 -
francoise.ropson@ohey.be





Semaine de l'Arbre 2026 : les passereaux à l'honneur

En 2026, la Semaine de l'Arbre célèbre les passereaux, ces oiseaux familiers qui animent nos jardins et jouent un rôle essentiel dans la biodiversité. En plantant des arbres et des arbustes adaptés, chacun peut contribuer à leur offrir à la fois nourriture, abri et sites de nidification pour de nombreuses années.

Dans ce cadre, la Commune d'Ohey organisera une distribution gratuite de jeunes plants le samedi 21 novembre 2026, de 10h à 13h, au Service des Travaux (Rue Fond de Bologne 4 à Ohey).

Ouverte à toutes et à tous, cette distribution se fera sans réservation préalable.

Parmi les essences proposées, particulièrement favorables aux passereaux : bourdaine, châtaignier, cornouiller sanguin, framboisier, merisier, noyer commun, pommier sauvage, prunelier, sorbier des oiseleurs, etc.

Ensemble, plantons pour la biodiversité et faisons de nos jardins des refuges accueillants pour les oiseaux !

Plus d'infos ↘

Ruth Oosterhof

✉ ruth.oosterhof@ohey.be

☎ 085.82.44.73



BIENVENUE À L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE !



NOS MISSIONS

- L'ACCUEIL DU MATIN ENTRE 7H ET 8H30.
- LA SURVEILLANCE DU TEMPS DE MIDI.
- L'ACCUEIL DU SOIR DÈS LA FIN DES COURS JUSQU'À 18H.
- L'ANIMATION DES MERCREDIS APRÈS-MIDI DE 13H À 17H30.
- L'ORGANISATION D'ATELIERS APRÈS LES COURS, ANIMÉS PAR DES PERSONNES EXTÉRIEURES.
- L'ACCUEIL LORS DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES.
- L'ANIMATION DE STAGE LORS DES CONGÉS SCOLAIRES.
- LA COLLABORATION ÉTROITE AVEC L'ÉCOLE, LES FAMILLES ET LA COMMUNE.

L'ÉQUIPE D'OHEY



MADAME PÉNÉ



MADAME LUDOVINE



MONSIEUR ARNAUD

L'ÉQUIPE DE PERWEZ



MADAME TATIENNE



MADAME PATU

L'ÉQUIPE D'EVELETTE



MADAME AURÉLIE



MONSIEUR TANCOU

L'ÉQUIPE D'HAILLOT



MADAME STÉPHANIE

LA RESPONSABLE



MADAME LEZIN



OH EXTRA - ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE D'OHEY

@OHEXTRA@OHEY.BE

☎ 0477/960.073



RESPONSABLE DE PROJET : AMÉLIE LEZIN

ÉCHEVINE ENSEIGNEMENT & EXTRASCOLAIRE : CAROLINE HOUART



GRANDS AMÉNAGEMENTS



Un Centre Sportif modernisé pour mieux accueillir les utilisateurs

Après plus de 30 années d'utilisation intensive, le Centre Sportif Communal d'Ohey fait l'objet d'un important projet de rénovation et d'extension visant à améliorer le confort des usagers, développer de nouvelles activités et réduire l'empreinte énergétique du bâtiment.

Les travaux comprennent notamment l'isolation des façades, une nouvelle toiture, le remplacement des menuiseries ainsi que la modernisation du chauffage et de la production d'eau chaude.

Les espaces sportifs seront entièrement rénovés avec un nouveau revêtement de sol, un éclairage LED et un aménagement intérieur repensé. Un nouvel espace d'accueil et un bureau pour le gestionnaire seront également créés.

La cafétéria sera rénovée et deux nouvelles salles polyvalentes verront le jour : l'une dédiée à la gymnastique douce, à la danse et à la psychomotricité, l'autre aux arts martiaux. Associées à la cafétéria, elles pourront former une grande salle multifonctionnelle destinée à accueillir de nombreuses activités. De nouveaux espaces de rangement pour le matériel sportif seront également aménagés.

Financé à 65 % par un subside régional, ce projet illustre la volonté de la Commune d'investir durablement dans des infrastructures modernes, performantes et adaptées aux besoins de l'ensemble de la population.



*Contrôlez...
du bout de vos doigts !*

JLm

ÉLECTRICITÉ

Installation & Rénovation
Électricité générale - Ventilation - Domotique
Mise en conformité - Alarme - Etude d'éclairage

0477 961 858 www.jlmelectricite.be

SA J.C.A.S

Joël Ceuppens Autos Service
Renault «indépendant»

Vente et réparations toutes marques

Lun. - jeu.: 8.15-12h et 13-18h - Ven.: 8.15-12h et 13-16h - Sam.: 8-12h
Rue du Fourneau 17A - MARCHIN - 085/21 39 74

VitroPlus

RÉPARATION - REMPLACEMENT - VITRES TEINTÉES

à domicile ou dans notre atelier de tous vitrages automobiles
voitures - camionnettes - camions
véhicules agricoles
engins de génie civil - divers - ...

AUTOGLASS CLINIC
En tant que partenaire Autoglass Clinic, nous travaillons en collaboration avec des sociétés d'assurances et de leasing

142 rue de Ciney - 5350 OHEY (Namur)
Tél.: 085/315 285
GSM: 0496/101 894
info@vitroplus.be
www.vitroplus.be



OFFICE
VANDENDRIES INSURANCE PARTNER
www.vipoffice.be

En Rendarche, 60 | 5350 Ohey | tél 085 846 870 | fax 085 680 129
info@vipoffice.be | FSMA 109901 A | BE40 0016 6435 1763

MAZOUT GUIOT & FILS S.A.

085/61.11.47
Rue de Gesves 182,
5350 Ohey

TotalEnergies

JHM

JOFFREY HELSON MENUISERIE
0477/19.78.70

Menuiserie générale

Meubles sur mesures - Bardages - Terrasses - Placards
Portes - Pose de parquet - Châssis - etc.
jhmenuiserie@outlook.com

JHMenuiserie | Rue du village 51 - 5352 Perwez (Ohey)
Atelier à Haillot rue Malizette 212 A

DecoStyles

Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
Peinture décorative
Mortex
Revêtement sol et mur, parquets...

leonetjohan@live.be
GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES



La Suite

CONCEPT STORE
by JHM

ARTICLES CADEAUX
PANIER GARNIS
CRÉATION EN BOIS
CARTERIE

Haillot



Massothérapeute,
réflexologie plantaire,
Bilan en fleurs de Bach,
Reiki, Laochi, aromathérapie

Rue Brionsart, 139 5350 Ohey,
☎ 0475 / 348 . 293
www.massotherapie-sacre.be

Ingrid Sacré



Infirmières indépendantes
Toilettes, pansements, injections,
vaccinations, prises de sang, soins
palliatifs, retraits de chimiothérapies

GERARD Christine
0496 37 08 56

de CLIPPELE Marie
0493 15 24 11

STREEL Laetitia
0497 20 66 65



Florence Charlier Infirmière
Les Ruelles 33, 5300 Coutisse
0475/277093

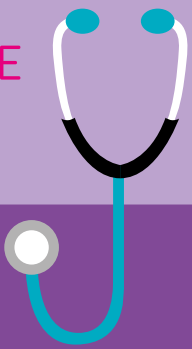
Je réalise tous les soins infirmiers à domicile :
prises de sang, toilettes, injections,
vaccinations, pansements, retraits de
chimiothérapies, soins palliatifs, suivis de
trajets de soins pour patients diabétiques,...

N'hésitez pas à me contacter en cas de
besoin, je me déplace sur toute la commune
d'Ohey.



**INFIRMIÈRE
À DOMICILE**

Dans votre région
Ohey - Gesves



GUILLAUME M-Christine de Ohey
0475/89 30 12

ARNOLD Ingrid de Haillot
0475/87 36 70



HAMPERT
Pierre SPRL

DEUTZ **FAHR**

JOSKIN **LEMKEN**
AGRINAT

Rue Tige du chênu, 1 - 5354 JALLET
Tél : 085/612.794 • 0478/478.499
www.hampert.be

www.terrassement-cloet.be

**TERRASSEMENT
LOCATION CONTAINERS
RÉALISATION DE PISCINES
TARMAC :
AMÉNAGEMENT - PLACEMENT
MINI-STATION ÉPURATION
ÉGOUTTAGE - ETC.**



**SERGE
CLOET**

Rue Bois d'Ohey, 3 5350 OHEY
E-mail: contact@sergecloet.be Gsm: 0475 593 308
TVA: Be 0885.533.190



**MARTIN
GAËTAN**
0473/536 434

AMÉNAGEMENT D'ESPACE VERT,
CRÉATION, ENTRETIEN, TONTES, TAILLES
DE HAIE, ABATTAGES D'ARBRES,
PETITS TERRASSEMENTS,
POSE DE CLÔTURES,
PAVAGE/DALLAGE DE TERRASSE,...

0473/536 434 • gaetan940@gmail.com
www.gmjardin.be

Rue Saint-Martin, 12B - 5354 Jallet (Ohey)



Les Vergers d'Ohey
pommes - poires - fraises





Rue Monseigneur Lamy 160 | 5350 Ohey
Tél. +32 85 61 22 53 | GSM +32 474 22 16 73

5 réalisations inaugurées à Évelette

À l'occasion de l'inauguration du 11 octobre, la Commune d'Ohey mettra à l'honneur plusieurs réalisations majeures : la rénovation de la salle Isbanette et du Coin des Macrâles, l'extension de la Maison des Jeunes, l'installation de deux escaliers de secours à l'école communale, l'aménagement du plateau surélevé de la rue des Sorbiers ainsi que la création d'un nouvel espace de convivialité. Autant de projets qui contribuent à renforcer la sécurité, la qualité de vie et le vivre-ensemble au cœur du village.

EXTENSION DE LA MAISON DES JEUNES D'EVELETTE



La Maison des Jeunes dispose désormais d'espaces modernes et adaptés à ses activités : locaux d'animation, bureaux, vestiaires, sanitaires accessibles à tous et espaces

de rangement. Un nouvel accès sécurisé a également été aménagé à l'arrière du bâtiment.

Cette extension offre aux jeunes un cadre plus accueillant, confortable et dynamique pour se retrouver, partager leurs projets et vivre pleinement leurs activités.

PLATEAU SURÉLEVÉ

À Évelette, la création d'un nouveau trottoir, l'aménagement d'un plateau surélevé et le renouvellement de la signalisation contribuent à apaiser la circulation et à rendre les déplacements plus sûrs et plus confortables pour tous.



ESPACE DE CONVIVIALITÉ

Dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de Village », la Commune d'Ohey a aménagé un nouvel espace public au centre d'Evelette. Conçu pour favoriser la convivialité, la mobilité douce et les activités locales, ce lieu accessible et sécurisé s'inscrit dans la continuité des projets réalisés dans le cadre du PCDR et contribue à renforcer la qualité de vie au cœur du village.



LES DEUX ESCALIERS DE SECOURS DE L'ECOLE D'EVELETTE

Afin de renforcer la sécurité des élèves et du personnel, la Commune d'Ohey a réalisé l'installation de deux escaliers de secours à l'école communale d'Evelette. Ce projet a bénéficié



du soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Programme prioritaire de travaux dédié à l'amélioration des infrastructures scolaires. Une réalisation importante au service de la sécurité et du bien-être de tous.



LA SALLE ISBANETTE

La rénovation de la salle Isbanette et de la Tourette a permis la création de la Maison de village d'Evelette, un projet issu de l'Opération de Développement Rural et imaginé avec les habitants. Complété par l'aménagement du Coin des Macrâles, cet espace a été conçu pour favoriser les rencontres, soutenir la vie associative et renforcer la convivialité au cœur du village.



Dès 13h30

Au programme de l'inauguration

- Allocutions officielles
- Animation musicale
- Verre de l'amitié offert
- Bar et petite restauration sur place



Afin de faciliter l'organisation de l'événement, la réservation est vivement souhaitée via le formulaire d'inscription (QR code).



Plus d'infos

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Ruth Oosterhof :

✉ ruth.oosterhof@ohey.be
☎ 085.82.44.73

Nous espérons vous accueillir nombreux pour partager ensemble ce moment de convivialité et de découverte.



OH! Osez être VU ...

BAAM Communication Agency

Donnez de l'impact à votre communication.

Chez **BAAM Communication Agency**, nous créons des solutions de communication sur mesure pour les entreprises, les indépendants, les commerces, les associations et les institutions.

Nos services

Print & Identité visuelle

Logos • Charte graphique • Flyers • Brochures
Affiches • Catalogues • Magazines • Signalétique
Branding • Mise en page professionnelle

Communication digitale

Sites internet • Réseaux sociaux • Référencement (SEO)
Community Management • Campagnes publicitaires

Stratégie & Médias

Conseil • Plans de communication • Régie publicitaire
Campagnes locales et nationales
Gestion complète de bulletins communaux



Notre objectif

Vous aider à **gagner en visibilité**, à **renforcer votre image** et à **développer votre activité** grâce à une communication créative, cohérente et performante.

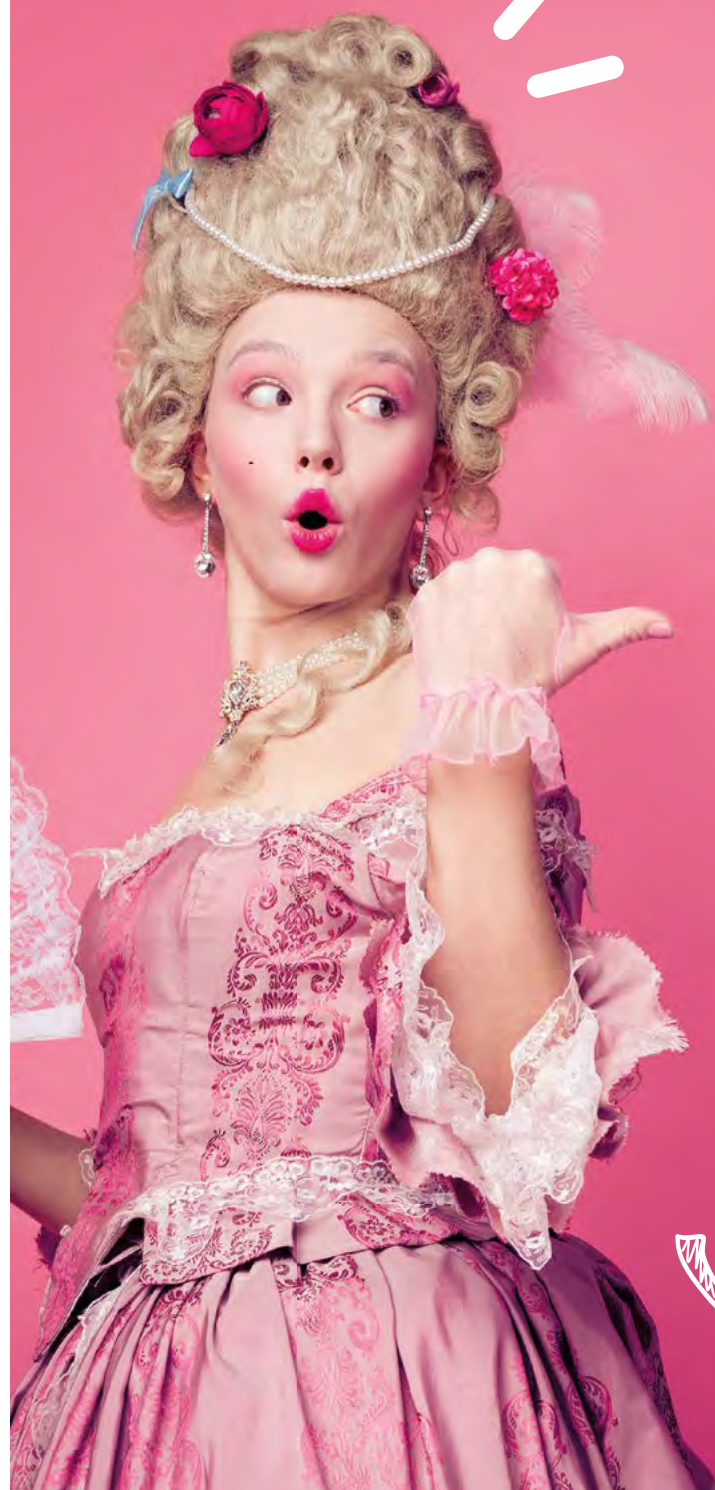
BAAM Communication Agency

Digital • Média • Print • Studio

02/353.28.83

welcome@baamagency.be

www.baamagency.be



Mobilité : des aménagements temporaires et une Semaine de la Mobilité à l'horizon

Haillot teste des aménagements temporaires pour un village plus sûr et plus apaisé

Depuis le 15 juin et jusqu'au 16 octobre 2026, le village d'Haillot expérimente une série d'aménagements temporaires destinés à améliorer la sécurité routière et la mobilité de l'ensemble des usagers.

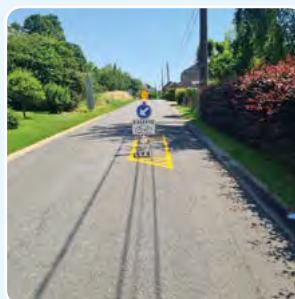
Ce dispositif s'inscrit dans le projet « Quartier 30 apaisé » et dans la dynamique « À vélo vers mon école », menée depuis 2025 autour de l'école communale d'Haillot en collaboration avec le Parc Naturel Cœur de Condroz.

Dans l'ensemble du périmètre — Route de Nalamont, Rue de la Centrale, au carrefour Rue du Moulin, Rue Trou Motoul, Rue Stocus, Place de l'Église, Rue Marcel Adam, Rue Pont du Levisse et Rue de l'Église — la vitesse est limitée à 30 km/h.

Plusieurs aménagements réversibles ont été installés : rétrécissements latéraux, chicanes, bandes de stationnement temporaires, dépose minute améliorée, bypass cyclable au carrefour rue du Moulin, ainsi qu'un mini giratoire à la Place de l'Église. Les dispositifs visibles sur le terrain permettent de tester différentes configurations et d'observer leurs effets sur les comportements.

Cette phase d'essai s'inscrit dans la dynamique « À vélo vers mon école », menée depuis 2025 avec l'école communale d'Haillot et le Parc naturel Cœur de Condroz.

Les habitants sont invités à partager leurs observations via une carte, un formulaire en ligne ou un courriel : leurs retours constitueront un élément essentiel de l'évaluation finale.



Donnez votre avis sur ces aménagements

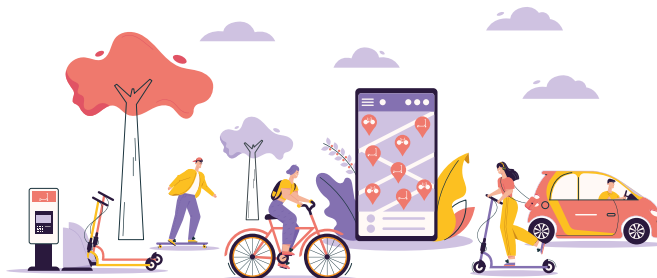


Photos : Service mobilité

Semaine de la Mobilité 2026 : tout un programme !

Du 16 au 22 septembre, toute la commune vivra au rythme de la Semaine de la Mobilité !

Organisée partout en Wallonie, cette semaine encourage chacun à repenser ses déplacements, à tester des alternatives et à découvrir des initiatives locales. À Ohey, un programme varié sera proposé aux citoyens de la commune. L'objectif : donner envie de marcher, de pédaler, de partager la rue autrement et de poursuivre la dynamique engagée au sein de la commune. En septembre, la mobilité se réinvente dans toute la commune... et chacun peut y prendre part.





La Police vous informe :

La lutte contre l'insécurité routière reste une priorité tant pour les citoyens que pour les entités fédérées.

Dans ce cadre, plusieurs nouvelles mesures ont été prises afin d'assurer un meilleur respect des règles et de garantir une circulation plus sûre pour l'ensemble des usagers. Ces actions s'articulent autour de 4 axes :

- ✓ Le renforcement des contrôles,
- ✓ L'amélioration des infrastructures,
- ✓ Des campagnes de sensibilisation ciblées,
- ✓ Et l'adaptation du cadre réglementaire aux nouveaux enjeux de mobilité.

L'objectif commun est de réduire durablement le nombre d'accidents, de protéger les usagers les plus vulnérables et de promouvoir une culture de sécurité partagée.

Le cadre réglementaire a été actualisé par les mesures suivantes :

→ Conduite sous influence :



Alcool :

Depuis le **01 juillet 2026**, tout conducteur contrôlé positivement se voit imposer une **interdiction temporaire de conduire de 12 heures**, quel que soit le taux d'alcool relevé.

Pour rappel, depuis février 2026, le seuil entraînant un **retrait immédiat du permis de conduire**, pour une durée de 15 jours, en cas d'alcool au volant est fixé à **0,35 mg/l** d'air expiré, soit 0,8 ‰ dans le sang.



Stupéfiants :

La lutte contre la conduite sous influence de stupéfiants demeure une priorité.

Tout conducteur contrôlé positif aux produits stupéfiants est soumis à une **interdiction temporaire de conduire de 12 heures**. En plus de cette mesure, cette infraction entraîne un **retrait immédiat du permis de conduire** pour une durée de 15 jours.

Le **retrait immédiat du permis de conduire** s'accompagne systématiquement d'une **interdiction de conduire**, applicable à tout type de véhicule.



Usage du téléphone en conduisant :

Le fait d'utiliser un **téléphone portable** — ou tout autre appareil électronique doté d'un écran — tenu en main, posé

sur les genoux, sur le siège passager ou placé dans un espace accessible est sanctionné. L'usage d'un smartphone comme GPS ou source audio reste **autorisé, à condition qu'il soit fixé dans un support adapté** et ne nécessite aucune manipulation en conduisant.

Depuis février 2026, la constatation de cette infraction entraîne un **retrait immédiat du permis de conduire** pour une durée de 15 jours.



Montants actualisés des amendes par degré d'infraction :

Les montants des amendes ont été révisés selon le degré de l'infraction :

→ **Infraction de premier degré :**

le montant passe de 58 € à 64 €

→ **Infraction de deuxième degré :**

le montant passe de 116 € à 128 €

→ **Infraction de troisième degré :**

le montant passe de 174 € à 191 €

→ **Infraction de quatrième degré :**

le montant passe de 473 € à 520 €

Par ailleurs, les **montants** ont également été **ajustés** pour les infractions liées à une **vitesse excessive** et à la **conduite sous influence**, où les sanctions deviennent plus sévères.



La Zone de Police des Arches vous informe

Facebook



Site internet





Agenda des manifestations oheytoises

constamment mis à jour www.ohey.be/agenda-actualites



» Septembre

- Jeudi 10 (19h à 20h30)**
Conférence « Nos enfants sur le net en toute sécurité » à l'école communale d'Ohey



- Weekend des 12 & 13**
Parcours d'artistes organisé par l'Office du tourisme



- Mardi 15 (9h30 à 15h30)**
Journées bien-être à destination des aînés oheytois et assessois au Foyer rural

- Mercredi 16**
Course cycliste GPW Hommes et Dames

- Du mercredi 16 au samedi 22**
Semaine de la Mobilité en Wallonie 2026 (cf. p.21)

- Samedi 19**
Rallye 4 Passion organisé par le Motor Club de Huy

- Samedi 19**
Trail Ohey organisé par le Centre Sportif d'Ohey



- Dimanche 20**
Balade équestre organisée par Les Cavaliers

des Arches dans le cadre de la Saint-Hubert

- Mercredi 23 (14h à 17h)**
Atelier créatif sur la nouvelle plaine de jeux à Évelette, Rue du Baty avec l'AMO d'Andenne



- Samedi 26**
Marche des Châteaux organisée par Les Joyeux Lurons dans le cadre des Marches Adepts (départ à la Salle des Fanfares rue de l'Harmonie 106, Ohey)



- Dimanche 27**
Marche Adepts de Jallet 5, 10, 15 & 20 km



- Dimanche 27**
Livraison des petits-déjeuners par le Comité Télévie

» Octobre

- Du vendredi 02 au lundi 05**
Corso fleuri organisé par Ohey Event

- Du vendredi 02 au dimanche 05 (09h à 18h)**
Pressage de fruits



- Samedi 03 (9h30 à 13h)**
Permanence du Collège communal à la Maison Rosoux

- Samedi 03 (9h30 à 12h)**
Atelier cuisine dans le cadre d'actions Zéro déchet



- Weekend des 03 & 04**
27^e édition de « Courges en fête » avec les Jardins de Vertumne

- Mardi 06 (11h30 à 13h30)**
BAR à Soupe GRATUIT & ouvert à tous à la Maison des Générations

- Samedi 10**
Collecte de jouets dans les recyparcs : donner plutôt que jeter !

- Weekend des 10 & 11**
8^e concours de puzzle organisé par la fanfare Royale de Ohey

- Weekend des 10 & 11**
27^e édition de « Courges en fête » avec les Jardins de Vertumne

- Dimanche 11**
Jogging / Run and bike de l'école de Perwez



- Dimanche 11**
Inaugurations à Évelette (cf. p.19)

- Vendredi 16 (9h30 à 15h30)**
Journées bien-être à destination des aînés oheytois et assessois à Maillen

- Dimanche 18**
Brocante et thé dansant organisés par le Comité des Fêtes de Matagne

- Mercredi 28 (14h à 17h)**
Prévent'Quizz au Parc Rosoux avec l'AMO d'Andenne



» Novembre

- Mardi 03 (11h30 à 13h30)**
BAR à Soupe GRATUIT & ouvert à tous à la Maison des Générations

- Jeudi 05 (15h à 19h)**
Collecte de sang à la Salle des Fanfares

- Du vendredi 06 au dimanche 08**
Exposition « 1000 résistantes en Province de Namur », en collaboration avec la Province, dans les locaux de l'Office du tourisme.



- Samedi 07 (9h30 à 13h)**
Permanence du Collège communal à la Maison Rosoux

- Samedi 14 (9h30 à 12h)**
Atelier de fabrication de produits d'entretien écologiques dans le cadre d'actions Zéro déchet

- Mardi 17 (9h30 à 15h30)**
Journées bien-être à destination des aînés oheytois et assessois au Foyer rural



Et si votre héritage sauvait des vies ?

Soutenez les actions de la Croix-Rouge tout en léguant plus à vos héritiers.

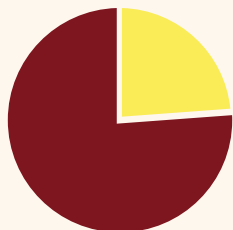
Découvrez l'avantage du legs en duo

Vous n'avez pas d'héritier direct et souhaitez léguer à une personne proche ? Vous résidez en Wallonie ou à Bruxelles ?

Pour un montant de 500.000 €

Vous léguerez l'ensemble de votre héritage à un proche (filleule, ami, voisine, ...).

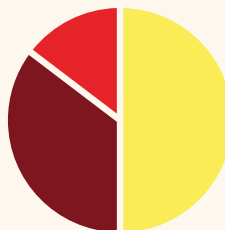
Legs classique



- **120.000€** : montant total net reçu par votre héritier.
- **380.000€** : montant des droits de succession dus à l'État.

Vous partagez votre héritage entre un proche (filleule, ami, voisine, ...) et la Croix-Rouge (50/50).

Legs en duo



- **250.000€** : montant total net reçu par votre héritier.
- **210.000€** : montant des droits de succession dus à l'état. La Croix-Rouge paie tous les droits de succession.
- **40.000€** : montant total net reçu par la Croix-Rouge.



Pour en savoir plus

Pauline Smal - 02 420 01 05
testament@croix-rouge.be
[croix-rouge.be](https://www.croix-rouge.be)

CROIX-ROUGE
de Belgique

